



**Chambre de commerce
et d'industrie
de l'Est de l'île
de Montréal**

**MÉMOIRE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
DÉPOSÉ À LA**

**COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION SUR LE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

CONCERNANT LE

**BILAN DE LA STRATÉGIE
DE DÉVELOPPEMENT 2005-2010
*RÉUSSIR@MONTRÉAL***

Présenté par

**Daniel Marcoux
Vice-président – Enjeux économiques
et
Francine Labelle
Directrice générale**

Le 3 septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal.....	3
La Stratégie de développement économique 2005-2010 <i>Réussir@Montréal</i>	3
Mise en contexte.....	4
Les intérêts de la Chambre dans le dossier.....	4
Les commentaires de la Chambre sur le dossier.....	5
Les orientations préconisées par la Chambre pour l'avenir.....	6
Conclusion.....	8

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Fondée en 1995 à la suite d'une fusion de deux chambres de commerce (Anjou et Est du Grand Montréal), la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal (CCIEIM) est un regroupement d'entrepreneurs et d'entreprises comptant aujourd'hui environ 1 000 membres et délégués. Elle est représentative du milieu et exerce un leadership prédominant dans l'Est. Sa mission est de défendre et de promouvoir les intérêts économiques et sociaux des 30 000 entreprises qui composent son territoire. De plus, elle offre, depuis 10 ans, des services d'aide à l'exportation aux entreprises du territoire qui désirent étendre leurs activités sur le marché international.

Devenue un intervenant engagé du développement et de l'essor économique de son territoire, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal réunit la grande majorité des décideurs de sa région. Elle agit comme porte-parole des forces vives du milieu tout en mettant en valeur les richesses et les ressources caractérisant son vaste territoire. La Chambre joue un rôle prépondérant afin de défendre les intérêts de l'Est de l'île de Montréal tout en répondant efficacement aux besoins de ses membres.

Ses limites territoriales sont situées à l'est du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'Île et ce, de la rivière des Prairies jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal est affiliée à la Fédération des chambres de commerce du Québec et à la Chambre de commerce du Canada.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2005-2010 *RÉUSSIR@MONTRÉAL*

Adoptée au printemps 2005 après un imposant processus de consultation, la Stratégie de développement économique 2005-2010 *Réussir@Montréal* a reçu, dès sa sortie un accueil très favorable de la part des partenaires de la Ville de Montréal. Elle faisait, entre autres, ressortir clairement la volonté de la Ville de travailler en collaboration avec ceux-ci et de raffermir les liens déjà établis.

Elle comportait l'objectif ambitieux de hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025. Pour y arriver, elle favorisait deux axes principaux : accélérer la croissance économique et établir un partenariat avec les gouvernements. Elle s'arrimait à deux grandes valeurs : le développement durable et la solidarité.

MISE EN CONTEXTE

Le territoire de l'Est occupe près de la moitié de la superficie de l'île de Montréal. Ses quelque 30 000 entreprises emploient environ 380 000 personnes et sa population totalise quelque 750 000 résidents. Il possède à la fois des atouts spécifiques et des problématiques particulières.

Au cours des dernières années, des efforts intenses ont été déployés afin de favoriser sa revitalisation sur le plan économique. Ces efforts commencent à porter des fruits et, en tant que représentant d'un bon nombre de gens d'affaires de notre territoire, nous considérons qu'il est important de continuer à y investir afin de poursuivre cet essor qui contribuera non seulement au développement de notre région mais aussi à celui de toute l'économie montréalaise.

LES INTÉRÊTS DE LA CHAMBRE DANS LE DOSSIER

Depuis sa création, en 1995, la Chambre s'est fait valoir comme un intervenant engagé du développement économique de son territoire et de l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. Elle en a même fait sa mission.

À maintes reprises, elle a manifesté son intérêt par rapport à des dossiers locaux et régionaux et contribué, dans la mesure de ses moyens et souvent en partenariat avec d'autres intervenants du milieu, à l'avancement de projets d'envergure pour son territoire et toute la métropole. Parmi ceux-ci, mentionnons l'amélioration du transport collectif par la modernisation de la rue Notre-Dame, le parachèvement de l'autoroute 25 et la mise en service du Train de l'Est; le soutien à l'investissement avec la valorisation des terrains contaminés ainsi que la compétitivité avec le lancement, avec le concours de la Ville de Montréal, des Joutes d'innovation dans l'Est de Montréal.

Notre présence aujourd'hui réitère notre volonté de participer activement au développement de notre métropole. La récente crise financière ayant ralenti le rythme de croissance de l'économie montréalaise, nous espérons néanmoins contribuer, si ce n'est pas à faire de Montréal la meilleure métropole en Amérique du Nord, à améliorer son classement.

LES COMMENTAIRES DE LA CHAMBRE SUR LE DOSSIER

Dans un premier temps, nous tenons à saluer les réalisations de la Ville à ce jour qui lui ont permis d'enregistrer des progrès significatifs à certains niveaux, notamment :

Outils pour mieux soutenir l'investissement

- la mise en place d'une ligne de soutien aux entrepreneurs;
- la mise en œuvre de la *Vitrine affaires* sur son portail internet et le renforcement des liens entre le réseau montréalais de soutien aux entreprises;
- la création d'un fonds d'investissement de 216 millions de dollars pour financer la construction du Quartier des spectacles, de Montréal Technopole et du Havre de Montréal;
- la création des programmes PR@M, des programmes incitatifs pour les industries et les commerces qui ne cessent de gagner en popularité;
- la gestion du programme ClimatSol, que nous commenterons plus en détails dans les pages qui suivent.

Amélioration des infrastructures

- le réaménagement du boulevard Saint-Laurent;
- la planification économique du secteur du boulevard l'Assomption;
- la planification du train de l'Est et de diverses mesures locales, sur laquelle nous reviendrons plus loin;
- l'adoption du Plan de transport *Réinventer Montréal*, qui, comme vous pouvez vous en douter, occupera une place prépondérante dans nos recommandations aujourd'hui;
- l'implantation prévue d'un vaste réseau sans fil contribuant à l'amélioration des infrastructures stratégiques.

Optimisation des ressources et des efforts

- l'entente de gestion CLD 2005-2008 et le renouvellement de l'entente 2008-2012.

Amélioration de la qualité de vie

- les travaux entrepris dans de nombreux secteurs;
- la stratégie de revitalisation urbaine intégrée;
- la participation à la construction du stade Saputo;

- l'établissement d'un partenariat avec l'Association des Sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal visant la consolidation des organismes et du commerce de proximité.

Ouverture sur le monde

- la réalisation d'une dizaine de missions économiques internationales dirigées par des élus;
- l'accueil de délégations étrangères;
- les travaux sur l'image de marque de Montréal;

Même si des progrès significatifs ont été réalisés depuis 2005, des défis importants et intéressants subsistent. La Ville doit aussi garder le cap sur les enjeux prioritaires déjà identifiés.

LES ORIENTATIONS PRÉCONISÉES PAR LA CHAMBRE POUR L'AVENIR

Les orientations de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal que nous vous proposons aujourd'hui reflètent la position de son conseil d'administration qui est alimentée par les recommandations de son comité Enjeux économiques.

De façon globale, nous considérons que la Ville de Montréal doit continuer à viser l'objectif de faire de la métropole la meilleure de l'Amérique du Nord. Nous sommes aussi d'avis que cet objectif doit passer par l'accélération de la croissance économique et l'établissement de partenariats non seulement avec les gouvernements mais avec toutes les organisations susceptibles d'apporter une contribution significative. Plus que jamais, le développement durable et la solidarité sont les valeurs qui doivent être à la base de toutes les interventions. Selon nous, les défis demeurent sensiblement les mêmes. L'efficacité générale de l'appareil municipal au niveau de ses infrastructures, de sa gouvernance et de la performance de ses entreprises doit demeurer un enjeu prioritaire.

Parmi les orientations à préconiser pour l'avenir, nous aimerions faire ressortir les suivantes :

Le soutien à l'investissement

Il est essentiel que la Ville continue et même augmente ses efforts à ce chapitre. Plusieurs grands projets et chantiers ont été lancés récemment. Il ne fait aucun doute que la réalisation de ceux-ci contribuera à l'essor de Montréal.

Cependant, il est aussi primordial que la Ville fasse preuve d'une très grande rigueur dans la gestion de ces projets afin d'éviter des dérapages tels des mauvaises évaluations de coûts, mauvais choix de fournisseurs, etc. pouvant mettre ceux-ci en péril.

Dans un contexte de développement durable, la **réhabilitation des terrains contaminés** est un enjeu de premier plan non seulement pour notre territoire mais aussi pour toute l'agglomération de Montréal. En effet, les sols contaminés constituent une entrave au développement et réduisent sa compétitivité, particulièrement dans un contexte de ralentissement économique. Les programmes ou outils mis en place pour soutenir la mise en valeur de ces terrains, dont ClimatSol, ne semblent pas donner les résultats escomptés.

Dans un mémoire présenté en juin dernier à cette même commission, nous avons proposé des avenues d'intervention, toujours en vue de favoriser le développement économique. Ces propositions ont été favorablement accueillies par la Commission et ont fait l'objet de recommandations qui ont été présentées, la semaine dernière, au Conseil d'agglomération. Le Comité exécutif sera prochainement saisi de ces recommandations et nous espérons fermement que des décisions favorables seront prises afin de mettre en œuvre des solutions efficaces et à long terme pour régler définitivement le problème de contamination des sols.

L'amélioration des infrastructures

À ce chapitre, deux projets annoncés dans le cadre de la Stratégie de développement économique 2005-2010 et touchant, en tout en en partie, notre territoire nous préoccupent.

- La mise en service du **Train de l'Est** doit impérativement se faire selon l'échéancier prévu, sans attendre que le tronçon reliant Mascouche et Terrebonne puisse être en opération.

On sait qu'environ 78 570 personnes se déplacent quotidiennement en voiture de l'est de la région métropolitaine vers le centre-ville, faute de transport en commun de qualité. L'implantation du Train de l'Est viendra corriger cette situation et engendrera de nombreux bénéfices pour l'économie de notre territoire et la qualité de vie des résidents, tout en contribuant à une meilleure fluidité de la circulation routière.

- Plusieurs chantiers prévus dans le plan de transport *Réinventer Montréal* touchent directement notre territoire. Ceux-ci comprennent le **prolongement du métro vers l'Est, l'amélioration du transport en commun dans certains quartiers industriels et commerciaux** de Rivière-des-Prairies,

Pointe-aux-Trembles et Anjou, l'**implantation d'un réseau de transport rapide par autobus en site propre** sur des axes à fort achalandage comme le boulevard Pie IX, l'**instauration de plans de gestion des déplacements**, l'**amélioration du transport des marchandises et des déplacements à vocation économique**.

Le transport est l'un des enjeux majeurs dans l'Est de Montréal et la Chambre en a fait l'une de ses priorités depuis de nombreuses années. L'Est a un urgent besoin d'améliorer les systèmes de transport tant des personnes que des marchandises non seulement pour mieux desservir ses 30 000 entreprises et leurs quelque 380 000 employés mais aussi pour la population qui totalise environ 750 000 résidents. L'Est est de loin la région la moins favorisée de la métropole en transport collectif. Pourtant, elle compte quelque 30 % de la population totale de Montréal. Les entreprises ont de plus en plus de difficulté à recruter de la main-d'œuvre, faute d'accès rapide.

- Finalement, nous ne pouvons parler de l'amélioration des infrastructures et du transport sans aborder à nouveau la question de la **modernisation de la rue Notre-Dame**.

Ce projet est au cœur de nos préoccupations depuis de nombreuses années. Depuis plus de 30 ans, il a fait l'objet d'annonces successives quant à sa réalisation mais il se fait toujours attendre. Nous ne pouvons qu'espérer que, tel que promis par le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal au printemps dernier, des solutions acceptables et financièrement viables seront rapidement trouvées pour reprendre les travaux et enfin réaliser ce projet unique et d'envergure.

La qualité de vie

Dans un objectif d'améliorer la qualité de vie des Montréalais, le projet de **Quartier de la vie**, près du Stade olympique, dont il a été question au cours de l'été, mérite toute notre attention.

Une initiative des Muséums nature de Montréal, ce projet, à la fois touristique, muséal et écologique, convie non seulement les Montréalais mais aussi les touristes à prendre contact avec la nature. C'est un projet extraordinaire pour le développement de Montréal et la mise en valeur de notre territoire, sans compter la portée internationale dont il pourra bénéficier.

CONCLUSION

L'Est de Montréal compte sa part d'entrepreneurs et de zones industrielles et commerciales dynamiques ainsi que des secteurs résidentiels en plein essor.

C'est une communauté dotée d'un potentiel significatif de développement dans plusieurs secteurs importants de l'économie montréalaise.

En tant que principal porte-parole des gens d'affaires de notre territoire, nous espérons que la nouvelle stratégie de développement économique de la Ville tiendra compte de nos besoins, préoccupations et enjeux. En retour, nous pouvons vous assurer de notre appui et de notre collaboration soutenus.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

5790, avenue Pierre-De Coubertin, bureau 201

Montréal (Québec) H1N 1R4

Téléphone : 514 354-5378 Télécopieur : 514 354-5340

www.ccieim.qc.ca